



[Communiqué de presse du 10 décembre 2009](#)

Trois nouvelles maternités ont obtenu le Label « Ami des bébés » décerné par l'OMS et l'UNICEF :

- **la maternité du CH d'Ancenis** (Loire Atlantique)
- **la maternité du CH de Cambrai** (Nord)
- **le pôle Mère-Enfant du CH de Roubaix** (Nord)

Le programme de l'OMS et de l'Unicef « Initiative Hôpital Ami des Bébés » inspire de plus en plus de maternités en France : c'est une démarche de qualité dans les pratiques hospitalières qui favorise l'accueil du nouveau-né, les liens parents-enfant et l'accompagnement éclairé de l'allaitement maternel, tout en respectant la sécurité médicale. Cette réflexion approfondie d'une équipe sur les soins à la naissance et pendant les 1ers jours conduit à une « bien-traitance », profitable à tous les bébés, allaités ou non. .

Ce Jeudi 03 décembre 2009, le Comité d'Attribution du Label « Ami des Bébés » s'est réuni à l'Institut de Puériculture de Paris pour étudier les rapports des trois évaluations de l'année, organisées par la CoFAM selon les protocoles établis par l'OMS et l'UNICEF. Ce Comité rassemble des professeurs de CHU, l'UNICEF France, des professionnels de santé, des représentants des sociétés savantes médicales et des associations de soutien à l'allaitement maternel.

Cette année, le Comité d'Attribution du Label était présidé par le Pr Jacques SCHMITZ, pédiatre à l'hôpital Necker Enfants-Malades de Paris et administrateur de l'UNICEF France. Étaient présents également, entre autres, le Pr Francis PUECH, président de la Commission Nationale de la Naissance, et le Pr Pierre-Henri JARREAU du service de Médecine Néonatale de Port-Royal à Paris et représentant de la Société Française de Néonatalogie.

La maternité du CH d'Ancenis et celle du CH de Cambrai sont des maternités de niveau 1 réalisant environ 700 accouchements par an. Quant à la maternité du CH de Roubaix, elle est de niveau 2B, c'est-à-dire avec un service de soins intensifs pour nouveau-nés. Elle réalise environ 2700 accouchements par an. C'est tout le pôle Mère-Enfant qui a été labellisé, c'est-à-dire la maternité **et** le service de néonatalogie.

La France compte désormais dix Hôpitaux Amis des Bébés :

- Le Pôle Mère-Enfant du CH Lons le Saunier, Jura
- La maternité du CH de Cognac, Charente
- La maternité de l'hôpital de Saint-Affrique, Sud Aveyron
- La maternité du CH de Mont de Marsan, Landes
- La maternité du CH d'Arcachon, Gironde
- La maternité de la clinique Adassa à Strasbourg (Alsace)
- La maternité « Les Bluets » à Paris
- La maternité du CH d'Ancenis (Loire Atlantique)
- La maternité du CH de Cambrai (Nord)
- et le Pôle Mère-Enfant du CH de Roubaix (Nord)

La remise officielle des nouveaux labels aura lieu le 21 Janvier 2010 à 14h30, dans les locaux de l'UNICEF à Paris.

Contact presse → Kristina Löfgren 05 56 26 00 84 ou 06 72 65 50 70
ihab@coordination-allaitement.org

Promouvoir l'allaitement maternel en France

Dr Marc PILLIOT
Président
309 rue Verte
59170 – Croix
Tél. : 06 11 96 13 13
president@coordination-allaitement.org

**Initiative Hôpital
Ami des Bébés**
12 rue Parmentier
33510 Andernos les Bains
tél/fax : 05 56 26 00 84
ihab@coordination-allaitement.org

**Semaine Mondiale de
l'Allaitement Maternel
SMAM**
smam@coordination-allaitement.org

Site Internet :
www.coordination-allaitement.org

**La Coordination Française
pour l'Allaitement Maternel**
est une association à but
non lucratif (loi 1901)
N° 1762 JO du 1er juillet 2000
non assujettie à la TVA

SIRET : 431 817 105 00015

Code APE : 913 E